

Renseignements :

Pascale Moulier
Archiviste diocésain
Maison des Planchettes – 15000 Saint-Flour
Tel. : 04 71 60 10 08 — E-mail : archivesdioc@aol.com

FONDATION DU PATRIMOINE
DELEGATION AUVERGNE
60, rue Henri Barbusse
63000 CLERMONT FERRAND

E-mail : delegation-auvergne@fondation-patrimoine.com

www.fondation-patrimoine.net



FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.

1 Organisation:

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

2 Moyens d'action :

Pour son action, la Fondation dispose d'instruments très incitatifs.

Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

MEMBRES FONDATEURS

- AXA
- Bellon S.A (Sodexho-Alliance)
- Crédit Agricole SA
- Vivendi
- Fimalac
- Danone
- Devanlay
- Fondation Electricité de France
- Indreco
- L'Oréal
- Michelin
- Shell France
- Parcs et jardins de France
- Fédération française du Bâtiment

FONDATION

DU
PATRIMOINE



*Sauvegarder le patrimoine
et construire l'avenir...*



*Restauration de la bibliothèque
du Grand Séminaire de Saint-Flour*

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la bibliothèque du Grand Séminaire de Saint-Flour (Cantal)*

Merci de libeller votre Chèque à l'ordre de «**Fondation du Patrimoine / bibliothèque St-Flour**»

*et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune si celui-ci n'aboutissait pas.

Mon don est de : euros et je bénéficie d'une réduction d'impôts.

Pour les particuliers

Votre don est déductible :

- de l'impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. *Un don de 100€ = 34€ à ma charge.*

- OU de l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €. (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€). *Un don de 100 € = 25€ à ma charge.*

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre (cochez SVP) :

de l'Impôt sur le Revenu OU de l'Impôt sur la Fortune

Pour les entreprises

Votre don est déductible de l'Impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. *Un don de 500 € = 200€ à la charge de l'entreprise.*

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal au nom de l'émetteur du chèque uniquement.

NOM.....ou

SOCIETE.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

E-mail:

Coupon à renvoyer à :

FONDATION DU PATRIMOINE	OU	Association Grand Séminaire
Délégation Auvergne		7 rue des Planchettes
60, rue Henri Barbusse		BP 37
63000 CLERMONT FERRAND		15102 SAINT-FLOUR Cedex

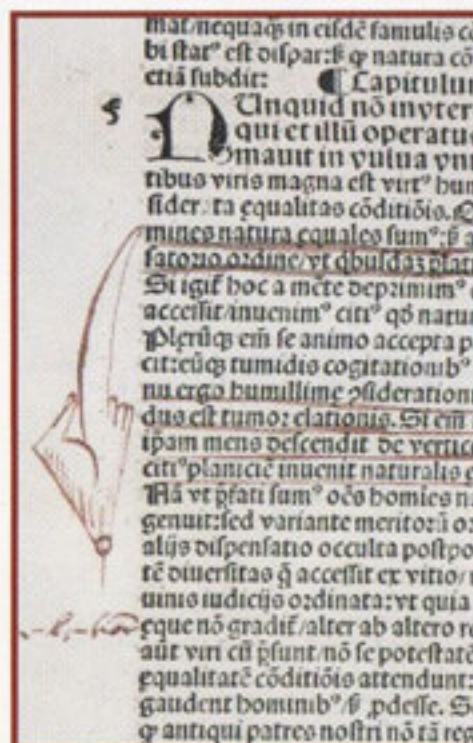
Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires. Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sanflorain dans le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

LA BIBLIOTHÈQUE DU GRAND SÉMINAIRE DE SAINT-FLOUR

Le Séminaire de Saint-Flour a été fondé par l'évêque Jacques de Montrouge en 1651. Entre 1752 et 1762, Mgr Paul de Ribeyre fait construire le Grand Séminaire, vaste bâtisse à la façade majestueuse, adossée au flanc sud de la cité médiévale de Saint-Flour. En 1840, Mgr de Marguerye fait bâtir une aile qui abritera la nouvelle « Grande Bibliothèque ». Les travaux furent réalisés selon les plans d'Arveuf, architecte à Paris.

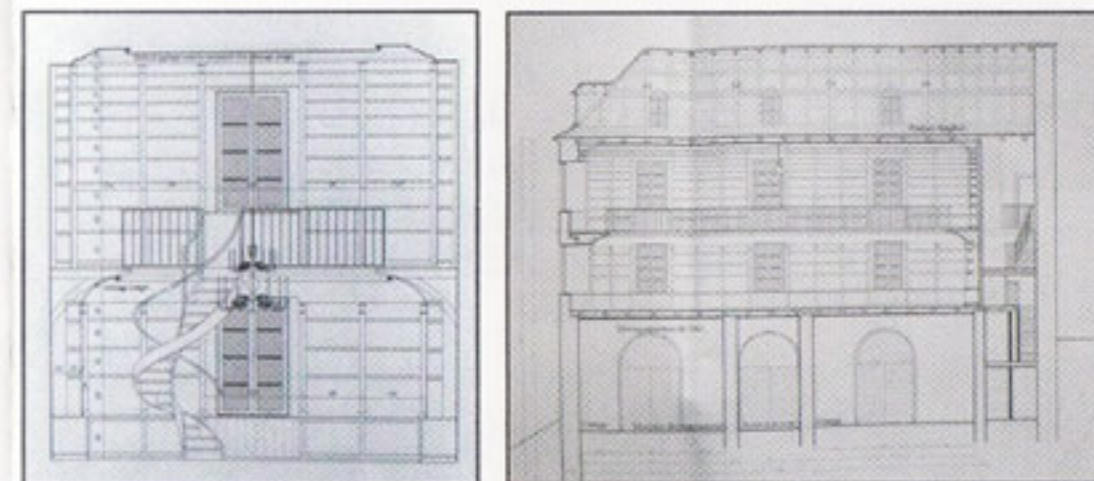


Les ouvrages conservés dans la Grande Bibliothèque remontent à la fondation du Séminaire.



Le fonds s'est enrichi continuellement des donations effectuées par les prêtres et les évêques, d'ouvrages récupérés au moment de la fermeture des couvents, même si la Révolution et la loi de Séparation en 1905 portèrent de rudes secousses aux collections. Actuellement ce sont plus de 20 000 livres échelonnés de la fin du XV^e jusqu'au XIX^e siècle qui garnissent les rayonnages.

Sources et photographies, archives diocésaines, Saint-Flour



Plans de Pierre-Jean Trabon, architecte en charge du projet

Aujourd'hui la Grande Bibliothèque ressemble un peu à certaines églises de campagne qui ne servent plus qu'une ou deux fois par an, se figent et se couvrent de poussière. Mais tout comme l'église de campagne, elle a besoin d'être protégée, car si elle sert peu, si le fonds n'est pas (encore) informatisé, elle ne réclame pas moins d'être entretenue et restaurée, car elle recèle de nombreux trésors.



Marque de l'imprimeur Josse Bade, 1520

Le projet de réhabilitation comprend trois grands axes : restauration des menuiseries et des boiseries, installation d'un système de chauffage et de contrôle hygrométrique afin de créer les meilleures conditions pour la sauvegarde des livres ; aménagement du rez-de-chaussée dans le but de centraliser les archives diocésaines et la bibliothèque ; ouverture au public et création d'une salle de lecture.